N°8 - Février 2015

La Lettre de Sillé le Philippe

AGENDA

Dimanche 1 février
9H00 : Sillé Vétérans - Neuville/Sarthe
13H00 : Changé B - CSSP A
(Club Sportif – Foot)

Jeudi 5 février
Sortie dans les bois de l'Epau
Départ à 8H30 de Sillé ou
RDV à 9H00 à l'abbaye de l'Epau - Le Mans
(Amitié en marche)

Samedi 7 février
Porte ouverte billard
14H00 à 18H00 au 50 ter rue Principale
(Familles Rurales)

Dimanche 8 février
13H00 : CSSP B - Souligné/Ballon
15H00 : CSSP A - Le Mans Villaret
(Club Sportif – Foot)

Dimanche 22 février
9H00 : CSSP - St Vincent des Prés
(Club Sportif – Foot)

Samedi 28 février
Théâtre « Au camping des flots bleus »
par la troupe « Les Tréteaux de Malestable »
20H30 - Salle polyvalente
(Comité des Fêtes)

Les lundis 2, 9, 16 et 23 février
Randonnées sur Sillé et environs
Départ 13H45 - Salle polyvalente
(Aînés ruraux)

Les jeudis 5, 12, 19 et 26 février
Randonnées sur Sillé et environs
Départ 9H - Place de l'Ancienne Gare
(Amitié en marche)

Cartes
14H - Petite salle polyvalente
(Aînés ruraux)

Les vendredis 6, 13, 20 et 27 février
Entraînement pétanque
14H (selon météo) - Terrain de boules
(Aînés ruraux)

Tous les vendredis
Gym senior Prévention santé de 9H à 10H
Salle polyvalente
Pauline PRUDHOMME 06 99 55 59 94
(Groupe associatif Siel Bleu)

Prochaine messe à Sillé
Samedi 21 février à 18H30

Retrouvez les prochains numéros chaque dernier vendredi du mois
Commerces - Mairie - Agence postale
Salle polyvalente - Halle des sports
et en ligne sur le site :
www.sille-le-philippe.fr

BIENTOT LA CHANDELEUR !

Nous connaissons tous la Chandeleur comme **le jour des crêpes**.
Ce jour est toujours fixé le **2 février**, soit 40 jours après Noël.

La Chandeleur ou Fête des chandelles est une fête populaire d'origine païenne liée à la lumière. Elle correspond aussi à une fête chrétienne appelée la Présentation du Christ au Temple.

La Chandeleur correspond au moment de l'année où les jours s'allongent de plus en plus vite. Dans la tradition populaire, on dit que les crêpes, par leur forme ronde et dorée, rappellent le soleil, évoquant le retour du printemps après l'hiver sombre et froid ; c'est ce qui expliquerait que l'on confectionne des crêpes à la Chandeleur.

A ne pas confondre… avec Mardi gras dont la date, mobile, est associée à Pâques et précède l'entrée dans la période du Carême. **Mardi gras** sera fêté, cette année, **le 17 février.**
C'est le jour où l'on déguste crêpes et beignets et où les enfants se déguisent. C'est également le temps fort du carnaval dans les villes et pays où c'est de coutume.

REOUVERTURE DU CENTRE AQUALUDIQUE

Sittellia
centre aqualudique & forme

Après 5 semaines de fermeture pour travaux de rénovation et d'agrandissement, le Centre aqualudique de Montfort le Gesnois a **ré-ouvert ses portes au public le 21 janvier dernier.**

En outre, le système de contrôle d'accès ayant été complètement modifié, la Direction demande aux adhérents possesseurs de cartes activités et/ou abonnement de bien vouloir se présenter à l'accueil au moins 30 minutes avant le début de leurs cours afin de pouvoir procéder à l'échange de leur carte.

Les travaux d'aménagement intérieur se poursuivent (extension de l'espace remise en forme, création d'un espace détente/bien-être…) ainsi que les travaux d'aménagement extérieur (création d'un bassin nordique de 150 m² à ciel ouvert, chauffé et accessible toute l'année, d'une plage de jeux d'eau pour enfants…).

COLLECTE DES SACS JAUNES - 1er trimestre 2015

Le SMIRGEOMES a fait connaître les dates de collecte des sacs jaunes pour le 1er trimestre 2015.
Le contrat du prestataire de services effectuant la collecte (actuellement la société COVED) arrivant à échéance, le calendrier pour le reste de l'année 2015 sera publié après les résultats de l'appel d'offres.
Les sacs jaunes continuent à être collectés dans la journée du mercredi les semaines impaires, soit les :

mercredis 11 et 25 février
mercredis 11 et 25 mars

Les sacs jaunes doivent être sortis la veille ou le matin même de la collecte.

Combien Ça Coûte ?

€ TTC **6 836,00**

A l'ordre de :

Mise en place et fonctionnement des TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

MAIRIE
Rue Neuve
72460 SILLE LE PHILIPPE

Septembre à Décembre 2014

MAIRIE de SILLÉ-LE-PHILIPPE (Sarthe)

Informations Mairie

TEMPETES ET CATASTROPHES NATURELLES

Daniel GOUPIL, 2ème Adjoint et **Michel HY**, Conseiller municipal délégué ont participé à une réunion d'informations à la Préfecture, demandée par ERDF, en tant que **référents tempêtes et catastrophes naturelles** et représentants de la commune.

Conseils utiles aux usagers

Pendant la tempête :
Couper le disjoncteur de l'habitation et utiliser des lampes de poche.
Débrancher les câbles TV et téléphone.
Utiliser des appareils à piles (radio) pour être informé.
Rester chez soi !

Après la tempête :
Ne jamais toucher un fil à terre. En cas de panne, informer le service dépannage ou son référent réseaux électriques,
Ne pas ouvrir le congélateur (voir notice fabricant sur durée de sauvegarde en absence de courant).

En cas de problème : vous pouvez joindre la Mairie au **02 43 27 51 08** ou la permanence (soir et week-end) au **06 37 23 51 43**

Depuis le 1er janvier 2014, la DURÉE DE VALIDITÉ DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI) est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de 5 ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures ;
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les **personnes mineures**. Elles seront **valables 10 ans** lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre Mairie **si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. La prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique**, elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

SI VOUS VOYAGEZ : les Etats membres de l'Union européenne et un certain nombre d'autres pays d'Europe ou du pourtour méditerranéen acceptent la carte nationale d'identité comme document de voyage mais pas tous…
De façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.
Vous pouvez télécharger les fiches d'informations sur l'allongement de la durée de validité de la CNI traduites pour chaque pays acceptant la carte nationale d'identité comme document de voyage sur le site du ministère de l'Intérieur.

A Savoir

DECLARATION FISCALE 2015

Par souci de simplicité, d'économie, d'efficacité et de rapidité, **la CARSAT Pays de la Loire ne vous adressera plus, à compter de 2015, l'avis indiquant le montant de votre (ou de vos) retraite(s) déclaré aux Impôts.**
Chaque année, la CARSAT communique aux Impôts le montant de votre ou de vos retraite(s). C'est ce montant qui figure sur votre déclaration fiscale pré-remplie.
La CARSAT garantie la fiabilité des informations transmises.
Vous pouvez consulter ce montant sur lassuranceretraite.fr dans votre espace personnel.
Si vous ou vos proches n'êtes pas équipé(e) d'internet, sachez que **la CARSAT certifie le montant déclaré**.

NUMEROS UTILES

MAIRIE	Secrétariat	Tél. 02 43 27 51 08 Fax 02 43 27 39 66
	Permanence soir et week-end	Tél. 06 37 23 51 43
Mail : mairie-de-sille-le-philippe@wanadoo.fr Site internet : www.sille-le-philippe.fr		
HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC Du lundi au jeudi : de 14H00 à 17H45 Le vendredi et samedi : de 9H00 à 11H30		
AGENCE POSTALE COMMUNALE Mardi et Mercredi : de 9H00 à 11H45 Jeudi et Vendredi : de 14H30 à 17H15 Samedi : de 9H00 à 11H		Tél. 02 43 29 67 10
GROUPE SCOLAIRE RENE LANGLAIS		Tél. 02 43 27 53 46
ACCUEIL PERISCOLAIRE		Tél. 09 67 48 53 46
CANTINE SCOLAIRE		Tél. 02 43 27 78 70

POMPIERS	Appeler le 18 ou le 112
SAMU	Composer le 15
GENDARMERIE pour toute urgence, jour et nuit	Composer le 17
SAVIGNE-L'EVEQUE	Tél. 02 43 27 50 11
CURE DE LA PAROISSE : Abbé Gaëtan de BODARD Site internet : paroisse-de-savigne.over-blog.fr	Tél. 02 43 27 50 62
EDF : Dépannage électricité 24H/24H - 7/7 www.edf.fr	Tél. 09 726 750 72
VEOLIA – EAU	Tél. 0811 902 902
NANTAISE DES EAUX SERVICES – Assainissement	Tél. 0969 320 404